



Séance du 02 avril 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Deux Avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. BEDAT Henri

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	22
		Pour : 19
		Contre : 1
		Abstentions : 2

Étaient présents :

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. DEHEZ Julien, M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

Procurations(s) :

M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à Mme HOURQUET Nathalie, Mme LAGRASSE Marie-Laure donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à M. BEDAT Henri, Mme LABUXIÈRE Corinne donne pouvoir à M. LARROQUE Claude

Date de la convocation
26 mars 2024

Étai(en)t absent(s) :

Mme EDE Amandine

Date d'affichage
26 mars 2024

Étai(en)t excusé(s) :

M. FOURNET Cyrille, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, Mme MESPLÈDE Audrey

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(s) secrétaire(s) de séance :

Mme WLUSEK Pierrette

___/___/___

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

L'assemblée délibérante

___/___/___

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 1 549 649,00

Recettes : 1 283 388,00

Fonctionnement

Dépenses : 3 915 665,00

Recettes : 3 915 665,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 2 377 999,00 (dont 828 350,00 de RAR)
Recettes : 2 377 999,00 (dont 1 094 611,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 3 915 665,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 3 915 665,00 (dont 0,00 de RAR)



Le Maire BEDAT Henri

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Vincent-de-Paul

le(s) secrétaire(s) de séance